



# ASSOCIATION NATIONALE DES MEMBRES DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

## SECTION de L'ALLIER

### LA LETTRE DU RUBAN BLEU



## LE MOT DU PRÉSIDENT

Année 2022 : déjà un semestre de passé !

Nous avons dû annuler, à notre grand regret, notre traditionnelle galette des rois de janvier, les dispositions sanitaires en vigueur ne le permettant pas.

Puis nous avons bénéficié d'un allègement des mesures de confinement et avons pu tenir notre assemblée générale le 30 avril à Montluçon et réaliser notre voyage à Saumur du 20 au 22 mai.

Néanmoins nous sommes toujours confrontés à l'incertitude sur l'avenir de notre société. Les liens humains et fraternels qui sont ses fondements historiques se trouvent fortement malmenés par la Covid 19 toujours présente et les répercussions de la guerre russo-ukrainienne débutée le 24 février dernier.

Nos pensées vont, en ce moment, vers les hommes, femmes et enfants pris dans la tourmente de cette guerre exterminatrice et victimes d'une barbarie rappelant de mauvais souvenirs historiques.

Nous ne pouvons prévoir l'avenir, aussi nous devons rester unis et solidaires, autour des valeurs citoyennes et républicaines et faire preuve d'un optimisme raisonné mais déterminé.

Dans la mesure où la Covid 19 nous le permettra, nous avons programmé une sortie le 21 octobre prochain avec une visite de l'Électrodrome de MAGNET, suivie d'un repas à MONTAIGU-LE-BLIN.

Nous vous espérons en bonne santé, continuez à prendre soin de vous.

Le Comité vous souhaite un très bel été.

Avec toute mon amitié.

Daniel MÉTRETIN.

DÉCÈS :

Françoise PAGÈS de Montluçon (24 février 2022)

Suzanne CLUSIER de Deux-Chaises (février 2022)

Jean FREMONT de Vichy (23 mars 2022)

Sylvain HENRY de Brugheas (avril 2022)

Jean FLOQUET de Montluçon (avril 2022)

Les Compagnons de l'Ordre se joignent à nouveau à la peine des familles et leur adressent leurs plus sincères condoléances ainsi que l'expression de leur profonde sympathie.

DÉMISSION-SUSPENSION :

Olivier FILLIAR de Cérilly

Jacky MORLON de Montluçon

Monique FUSELIER STEPHAN de Vichy (transfert section 85)

René BONVIN de Vichy

Jean-Claude BRUNET de Varennes /Allier.

ADHÉSIONS :

De nouveaux Compagnons nous ont rejoint :

Christian MERCURI de Moulins

Sylvie PRUDON de Moulins

Jean-Marc GIRAUD de Montluçon (Sous-préfet de Montluçon)

Serge LACOSTE de Dompierre/Besbre (Lieutenant au SDIS-03 Président UDSP-03)

Pierre BEAUBIÉ DE Vichy (retour)

Philippe SANSA de Moulins (Colonel directeur du SDIS 03 et chef de corps).

NOMINATION-PROMOTION : ORDRE NATIONAL DU MÉRITE :

Décret du 20 :06/2022 au JO n°21 /06/2022

Nous n'avons pas encore la liste exacte des personnes de l'Allier nommées ou promues.

**Nous sommes actuellement 272 membres dont 15 veuves ;**

**Montluçon : 81 - Moulins : 96 - Vichy : 95**

ACTIVITÉ DU COMITÉ DE LA SECTION :

Les 15 membres de notre Comité se sont réunis deux fois : le 10 février à Charroux et le 5 mai à Noyant d'Allier.

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE STATUTAIRE DE LA SECTION ALLIER

### LE 30 AVRIL 2022 À MONTLUÇON :

À partir de 9H15 accueil des participants et à 9H45 départ des personnes accompagnant les membres de l'Ordre pour une conférence sur la cyber-malveillance avec le Lieutenant MISSE à l'Amphi Roland MERCURI, suivie d'une visite de la Salle Tradition de l'École avec le capitaine Érik LERCIER.

La section de l'Allier a tenu cette année son assemblée générale à l'École de Gendarmerie de Montluçon, dans le grand amphithéâtre, sous la présidence de Daniel MÉTRETIN, président départemental.

La séance est ouverte à 10H00.

Notre Compagnon Dominique DESHAYES, vice-président du secteur de Montluçon, prononce les mots de bienvenue, en félicitant toutes celles et tous ceux qui se sont déplacés dont M. Jean-Marc GIRAUD, sous-préfet de Montluçon qui ne pourra rester pour la deuxième partie de l'assemblée générale.

Puis le secrétaire Jean-Louis SEUILLET a présenté le rapport d'activités : le confinement, la distanciation sociale ainsi que les règles sanitaires évidentes à respecter pour lutter contre la Covid 19 ont causé de nombreux problèmes dans le fonctionnement de notre association, notamment en ce qui concerne les relations avec nos adhérents, ce que nous regrettons.

CEPENDANT :

- La Lettre du Ruban Bleu n° 36 de décembre 2021 vous a été adressée début janvier 2022,
- La distribution de chocolats à 28 de nos aînés, nonagénaires, en janvier 2022,
- La participation aux manifestations, cérémonies et obsèques de Compagnons quand cela était possible,
- La réunion en présentiel des membres du Comité le 10 février 2022,
- L'assemblée générale à Montluçon le 30 avril 2022,
- Le voyage à Saumur du 20 au 22 mai 2022.

Depuis notre dernière assemblée générale, notre section a eu à déplorer le décès de 10 Compagnons, la suspension-démission de 5 membres et l'adhésion de 12 nouveaux Compagnons, l'effectif étant de 271.

**Aucune remarque n'étant formulée, l'assemblée approuve à l'unanimité le rapport d'activités.**

Le trésorier Georges VIGNES a ensuite présenté le rapport financier. Il manipule parfaitement le logiciel SAGASe, malgré encore quelques petites imperfections. C'est un travail quotidien

## RECETTES :

Abonnement Revue	1800,00
Cotisations	7560,00
Dons Volontaires	1190,00
Assemblée Générale	1406,00
Manifestations Diverses	0,00
Produits Financiers	117,08
Vente Articles ONM	0,00
Abandons de Frais	2605,91
<b>TOTAL</b>	<b>14678,99 €</b>

## DÉPENSES :

Fournitures Administratives	672,50
Autres Fournitures	79,67
Prime Assurance	115,00
Acquisition Articles ONM	0,00
Reversement Revue	1800,00
Rétrocession Sur Cotisations	3802,50
Assemblée Générale	2050,00
Manifestations Diverses	0,00
Frais Postaux	1107,88
Entraide	55,00
Autres Dépenses	1205,83
Dons	1050,00
Dons Prix Citoyenneté Versés	400,00
Frais Banque	42,00
Rétrocession Abandons De Frais	2605,91
<b>TOTAL</b>	<b>14986,29 €</b>

## RÉSULTAT D'EXPLOITATION : - 307,30 €

Solde au 31 décembre 2020 : 24465,40 €

Solde au 31 décembre 2021 : 24158,10 €

Répartition en trésorerie : banque : 616,32 €

Livret : 23534,78 €

Valeurs immobilières placement 7,00 €

Cette comptabilité a été minutieusement vérifiée par Colette PICOT et Fernand CHARTON, contrôleurs de gestion de la section, qui ont certifié qu'aucune irrégularité n'est constatée.

Ils ont demandé à l'assemblée d'approuver pour l'exercice 2021 les comptes et remercie Georges pour son excellent travail.

Cette comptabilité a été envoyée à Paris au trésorier national Serge LIE PAO qui l'a approuvée.

**Aucune remarque n'étant formulée, l'assemblée approuve le rapport financier et donne le quitus au trésorier pour sa gestion 2021.**

Alain MENIGOZ, délégué à l'entraide et solidarité, nous a présenté son rapport en nous rappelant que vue la conjoncture actuelle, il est plus important que jamais que cette solidarité persiste et se renforce.

#### ÉLECTION, RENOUELLEMNET PARTIEL DES MEMBRES DU COMITÉ :

Bureau de vote : président : Gilbert BOUHET ; membres : Dominique DESHAYES, Dominique BOURNAC, Jean-Louis SEUILLET.

Votants : 122 – exprimés : 115 - blancs : 0 - nuls : 7.

- Alain MENIGOZ : 114 (élu)
- Nicole CHARCOT : 113 (élue)
- Catherine CORTI : 111 (élue)
- André FIDAN : 113 (élu).

Le président félicite les membres élus. Il rappelle que le Comité travaille dans un excellent état d'esprit, que chaque membre bénévole a sa place pour œuvrer en faveur du prestige de notre Ordre et de façon profitable à l'ensemble des compagnons.

Tout membre de la section peut se porter candidat au Comité, s'il a plus d'un an d'ancienneté. Il suffit d'en faire la demande au président ou au secrétaire, et son nom sera sur la liste aux prochaines élections lors de la prochaine AG.

La deuxième partie de l'assemblée générale s'est tenue en présence de :

- Mme Sylvie SARTIRANO, conseillère départementale représentant M. Claude RIBOULET, président du conseil départemental de l'Allier
- Mme Annie PASQUIER, conseillère municipale représentant M. Frédéric LAPORTE, maire de Montluçon
- Général Laurent VIDAL, commandant l'École de Gendarmerie
- M. Dominique DESHAYES, président de l'Union départementale de la Société d'Entraide de la Médaille Militaire
- Mme Suzel PRESTAUX, inspectrice d'académie, directrice académique des services de l'éducation nationale de l'Allier
- M. Jean-Philippe MOULIN, administrateur national de l'ANMONM
- M. Georges CAUTIER, président de l'ANMONM-63
- M. Serge JANNOT, président de l'ANMONM-23
- M. Jean-Claude DIONNET, président de l'AMOMA-03 et 63
- M. Michel LAINÉ, président de l'AMOPA-03
- Lieutenant Serge LACOSTE, président de l'UDSP-03.

Le président souhaite la bienvenue à tous les présents dans cette prestigieuse École de Gendarmerie de Montluçon.

Tout d'abord un grand merci au général Laurent VIDAL, commandant l'École, de nous recevoir.

Chers Compagnons je vous remercie très sincèrement d'avoir bien voulu nous rejoindre ce matin. Bienvenue aux nouveaux adhérents de notre association et je félicite les nouveaux nommés et promus de l'année.

J'ai tout d'abord une pensée pour nos Compagnons dans la peine et le chagrin. A ceux qui ont des problèmes de santé, je souhaite un prompt rétablissement.

A cette situation sanitaire préoccupante à laquelle nous devons faire face, il existe toujours un ennemi invisible, tout aussi dangereux et réel, le **terrorisme**.

C'est un grave problème, qui ne touche pas que la France, mais toute l'Europe. La pandémie de la Covid 19, étant elle mondiale, sera longue à endiguer. Mais le 24 février 2022 le tableau s'est brutalement assombri avec l'invasion de l'UKRAINE par la RUSSIE sur ordre du président Vladimir POUTINE . La situation est dramatique avec beaucoup de victimes civiles, 5 millions d'exilés, des villes entières détruites. On va vers un véritable anéantissement de ce beau pays. Nous ne pouvons actuellement qu'aider la population et l'armée ukrainienne. L'équilibre de PAIX du reste de l'Europe est en jeu. Les relations diplomatiques étant toujours d'actualité nous espérons avoir rapidement une fin à ce désastre acceptable pour les deux belligérants.

Enfin il faut tenir compte du dérèglement climatique qui va profondément affecter la sécurité internationale.

Compte-tenu de l'ampleur planétaire, des conséquences humanitaires, sociales et économiques que nous devons supporter et que nous allons devoir assumer, soyons lucides, ce sera long et difficile de retrouver au moins la situation de 2019, mais nous devons y faire face avec courage et détermination.

Lors de la première partie de notre AG ce matin, les Compagnons ont pu constater que les effectifs de notre section 270 membres ce jour contre 271 lors de notre AG 2021 se maintient. Notre secrétaire Jean-Louis SEUILLET vous a fait part de notre activité.

Notre trésorerie, pour l'exercice 2021, est saine comme vous avez pu le constater lors de la présentation du rapport financier de notre trésorier Georges VIGNES que nous avons vivement félicité pour l'excellence de sa prestation confirmée par les contrôleurs aux comptes Colette PICOT et Fernand CHARTON.

Alain MENIGOZ, délégué à la solidarité et entraide, vous a fait part de son rapport, en vous rappelant que vu la conjoncture actuelle, il est plus important que jamais que cette solidarité persiste et se renforce.

Trois idées sont à retenir :

- RÉCONFORT ( au conjoint survivant, comme à sa famille),
- HONNEUR ( à l'égard du défunt ou défunte)
- RECONNAISSANCE (par la remise d'une palme en vue d'être placée sur le cercueil du défunt) ; c'est dans une période de doute et de désespoir que nous devons agir avec discrétion et détermination.

### EN 2022 NOUS FÊTONS LES 50 ANS DE NOTRE ASSOCIATION.

Les 50 ans de l'histoire de l'ANMONM sont d'une très grande richesse et densité.

L'Ordre est créé le 3 décembre 1963 et très rapidement plusieurs dignitaires, officiers, chevaliers nommés se regroupent pour « agir » dans une perspective d'entraide, mais aussi pour se mettre au service des valeurs républicaines. Ce projet, né en province, prend corps à Paris dès 1972 sous forme d'une Société d'Entraide des Membres de l'Ordre Nationale du Mérite. C'est LE TEMPS DE LA FONDATION (1972-1975).

S'enchainent alors la première assemblée générale, l'élection du premier président (Général Léon CUFFAUT), le premier bulletin national Le Mérite, le drapeau et la présidence d'honneur du Président de la République. Ainsi, en quatre ans, l'association est créée et adoubée par les plus hautes autorités civiles et militaires. Elle compte alors 2000 adhérents.

Vient ensuite LE TEMPS DU DÉPLOIEMENT ( 1975-2013). Au cours de cette quarantaine d'années l'association se déploie dans tous les départements métropolitains, en outre-mer et dans le monde ( 36 représentations) et le nombre d'adhérents passe de 2000 à presque 36000. Les responsables s'attellent à créer un esprit de corps avec la revue Le Mérite, de nombreux congrès et des outils spécifiques. Et, pour agir dans la société l'association crée tour à tour le prix du civisme ( 1984), celui des jeunes sapeurs-pompiers(2007), et celui de l'éducation citoyenne( 2011). L'association devient association d'utilité publique (1984), participe chaque 3 décembre au ravivage de la Flamme à l'Arc de Triomphe et est même invitée au Palais de l'Élysée pour les 50 ans de l'Ordre.

Mais survient à partir de 2013 jusqu'à aujourd'hui un nouveau contexte de rupture de civilisation ( numérisation, mondialisation, réchauffement climatique) qui rejaillit sur l'association. C'est alors LE TEMPS DES MUTATIONS ( 2013-2022).

Les effectifs se tassent, puis s'érodent, la pandémie (2020-2022) suspend en partie les activités et les actions ; les écarts se creusent entre les sections.

Chaque président ( Jean-Louis TALBERT, Michel LEON, Patrick SANDEVOIR) lance des mutations nécessaires : réforme des statuts et du règlement intérieur, cohésion stratégique, resserrement des liens entre les adhérents, collégialité, fluidité entre la base et le sommet.

**L'anniversaire des 50 ans est l'occasion d'une pose avant un nouvel élan.**

ALLOCUTION DE M. Jean-Philippe MOULIN, Mme Annie PASQUIER,  
Mme Sylvie SARTIRANO, Mme Suzel PRESTAUX, général Laurent VIDAL.

Notre président rappelle que nos activités, suite à des partenariats, sont tournées vers la jeunesse ; pour la première fois dans l'histoire de notre section nous avons signés un partenariat avec Mme Suzel PRESTAUX, inspectrice d'académie, directrice académique des services de l'éducation nationale de l'Allier le 22 avril 2022.

Nous avons remis des prix :

**Prix du civisme pour la jeunesse :**

Teddy DUMONT (médaillon, diplôme et chèque de 100 €)

**Prix de l'engagement citoyen JSP :**

Léon FARINE ( médaille, diplôme et chèque de 100 €)

**Prix de l'éducation citoyenne :**

-lycée Saint-Pierre de CUSSET

(10 élèves) médaille et diplôme à chacun et chèque de 300 € au CDI du lycée

-collège Maurice Constantin Weyer de CUSSET

(8 élèves) médaille et diplôme à chacun et chèque de 300 € au CDI du collège

Il sera remis au collège le 16 mai prochain.

La prochaine AG de l'Allier en 2023 se déroulera normalement à MOULINS. La date sera arrêtée lors de notre réunion de Comité le 6 septembre 2022.

L'AG nationale se tiendra le vendredi 24 juin 2022 au cours du congrès à NANCY.

Aucun des membres du Comité ne pouvant s'y rendre, nos pouvoirs ont été remis à Jean-Philippe MOULIN qui nous représentera. Qu'il en soit aujourd'hui remercié.

Avant de clôturer cette AG, le président a de nouveau adressé ses plus vifs remerciements à tous les présents et également aux membres du Comité et aux porte-drapeaux.

Tous les participants se sont ensuite rendus à la Stèle des Gendarmes morts en service, anciens élèves de l'École, pour le dépôt de gerbe.

Puis tous étaient invités au cercle-mixte de l'École pour un vin d'honneur offert par la Municipalité de Montluçon.

Cette AG s'est terminée par un excellent repas au cercle-mixte (71 convives).



D. DESHAYES, A. MENIGOZ, JL. SEUILLET, D. METRETIN, G. VIGNES



S. SARTIRANO, A. PASQUIER, L. VIDAL, S. PRESTAUX, D. METRETIN JL. MOULIN



Dépôt de gerbe à la stèle des gendarmes morts en service

JL. MOULIN, A. PASQUIER, D. METRETIN, L. VIDAL.



Remise du prix éducation citoyenne par S. PRESTAUX au lycée Saint-Pierre



Remise du prix engagement citoyen à L. FARINE par D. METRETIN et S. LACOSTE



Remise du prix du civisme pour la jeunesse à T. DUMONT par G. BOUHET



Remise du prix éducation citoyenne au collège Maurice Constantin Weyer  
le 16 mai au collège

## VOYAGE À SAUMUR DU 20 AU 22 MAI 2022 :

### Compte-rendu de notre nouveau secrétaire Christian SOCHET :

De bon matin, 11 personnes de Vichy, 19 personnes de Moulins et 6 de Montluçon participent à ce voyage.

Après une halte de trois quarts d'heure sur l'aire de Bourges-Marmagne, nous traversons une partie de la Sologne et arrivons à midi à destination ; le trajet est agrémenté des commentaires de notre chauffeur nous renseignant sur les particularités des lieux que nous traversons.

Après un repas dans un restaurant situé proche de la Loire, nous embarquons sur un bateau promenade afin de découvrir Saumur à partir de la Loire. Nous pouvons admirer différents édifices tels le Château, la chapelle royale « Notre Dame des Ardilliers », etc... Outre les monuments, notre guide nous narre l'histoire de la batellerie, principale moyen de transport jusqu'à l'arrivée du chemin de fer. Après deux échouages sur les bancs de sable, le manque de crues de cet hiver n'ayant pas façonné le chenal dans le lit du fleuve, nous terminons notre périple afin de nous diriger vers l'IFCE (Institut Français du Cheval et de l'Équitation) site de 140 hectares, avec visite du Cadre Noir.

Le Cadre Noir de Saumur regroupe l'ensemble des professeurs de l'École nationale d'équitation. Les écuyers, experts dans les disciplines équestres, ont pour mission principale de transmettre leur savoir technique et théorique. Ils dressent et maintiennent en état performant les chevaux qu'ils présentent dans la Reprise de Manège, des « sauteurs », ainsi que dans les compétitions nationales et internationales. Ils préparent aussi les chevaux qui leur sont confiés pour la formation des élèves.

La visite se poursuit par la découverte des écuries des chevaux de spectacle, le Grand manège où se déroulent les galas et différentes structures nécessaires au bon fonctionnement de l'Institut. Tout ceci nous a été présenté par une jeune guide avide de partager sa passion pour le monde des chevaux.

Après une nuit passée dans un hôtel situé au centre-ville, nous repartons à la découverte de Saumur surnommée « perle de l'Anjou » à bord du petit train touristique. Agrémentée d'explications, cette promenade d'environ  $\frac{3}{4}$  d'heure nous fait découvrir les principaux monuments de la ville : l'hôtel de ville, les ponts, la Loire, les hôtels particuliers, la prestigieuse École de Cavalerie ( ce qui regroupe trois autres écoles : Etat-major, « Renseignement de l'Armée de Terre » et « Centre interarmées de défense nucléaire, radiologique, biologique et chimique »), l'ancien quartier Protestant et le château.

Notre périple en petit train s'achève à l'entrée d'un vignoble du cru « Veuve Amiot ». Notre guide nous explique l'histoire de cette Maison créée en 1884 par Éliisa Amiot. S'ensuit la visite des caves installées dans les carrières de tuffeau, pierre calcaire de couleur beige ayant servi à la construction des habitations de la région.

L'élaboration des vins pétillants est similaire à celle de la région Champenoise. Une dégustation nous fera découvrir une spécialité de la région « le Vin Rouge Pétillant ».

Après le repas, nous nous dirigeons vers le Musée de la Cavalerie. Suite au déménagement du Cadre Noir au site de l'IFCE, ce musée, préalablement situé à l'intérieur de l'École de Cavalerie, a été installé dans les anciennes écuries de ce « Corps de Cavalerie » jouxtant le « Manège des Écuyers »

(il est à noter que ce manège est toujours utilisé par le Cadre Noir).

Ce musée retrace l'Histoire de la Cavalerie française depuis 1445, date de la création des Compagnies d'ordonnance par Charles VII, jusqu'à nos jours.

Le Musée de la Cavalerie s'appuie sur les batailles où la Cavalerie française s'est illustrée. A travers un discours respectant la chronologie de l'histoire de France, le guide présente les principaux aménagements tactiques et techniques de cette arme dans chaque période de notre histoire. Il ne reste qu'un régiment de Cavalerie, celui de la Garde Républicaine. La cavalerie a été remplacée par l'Arme Blindée. Un musée des blindés existe aussi à Saumur. Il retrace l'histoire de cette arme de 1917 à nos jours.

Un diner et c'est l'heure de se diriger vers l'IFCE pour assister au Gala qui débute à 21H00 au cœur du Grand Manège. Le thème de ce Gala :

**« La Loire prend la parole pour présenter son Cadre Noir : un instant poétique au cœur du Grand Manège où les écuyers évoqueront pour vous la naissance et l'évolution de l'esprit cavalier ainsi que l'excellence de la tradition française ».**

Ce gala alterne une présentation des méthodes de formation dans différentes disciplines et de reprises de dressage. Spectacle majestueux dans lequel nous pouvons ressentir la complicité entre le cheval et son écuyer.

Après une nuit remplie de souvenirs, nous prenons la route en direction de Montreuil Bellay.

Cité bâtie autour de son château et sur plombant le Thouet, nous pouvons admirer ses richesses architecturales et son ambiance médiévale. D'impressionnants vestiges de remparts datant de la guerre de Cent ans subsistent. Ce qui permet à cette cité de rester aujourd'hui la dernière « ville close » de l'Anjou. Nous pouvons contempler les résidences des Officiers de la monarchie du XVème au XVIIIème. Autre curiosité, un jeu de boule spécifique à l'Anjou : « La Boule de Fort ». Jeu de boule se déroulant en espace couvert sur une piste en bois incurvée.

Notre visite s'est terminée par un déjeuner dans une ambiance médiévale.

Ce repas de spécialités de fouées (la fouée est une petite boule de pain, cuite au four et fourrée encore chaude aux différents ingrédients tels rillettes, beurre, mogettes, morceaux de canard), servi par des restaurateurs en tenue d'époque clôturera notre séjour en Anjou.

En début d'après-midi, nous reprenons notre car, dirigé d'une main de maître par notre chauffeur, pour le chemin de retour en profitant encore pendant quelques dizaines de kilomètres du beau paysage des bords de Loire. Le retour dans le Bourbonnais s'est effectué dimanche en soirée.

Un grand merci à Maurice CASSIOT qui s'est beaucoup investi dans l'organisation de ce voyage et dont nous partageons la peine dans la très dure épreuve qu'il traverse.



Balade sur la Loire



Mairie de Saumur



Le château de Saumur



Visite de la cité fortifiée de Montreuil-Belley



Ecuyer en chef sur son cheval



Visite des écuries



Visite des caves Veuve Amiot



Repas de spécialités au restaurant « la Grange à Dîme »

## CONGRÈS NATIONAL DE L'ANMONM À NANCY 22-23-24 JUIN 2022

(Vous trouverez le compte-rendu dans la prochaine revue Le Mérite) .

Il est très important de signaler que le rapport financier a mis en évidence un important déficit qui a conduit à augmenter, dès le 01 janvier 2023, la cotisation qui sera de 35 € et l'abonnement Le Mérite de 16 €.

Plusieurs facteurs combinés ont amené le conseil d'administration à proposer, en responsabilité, de telles mesures, afin d'assurer sereinement et durablement l'avenir de notre association nationale :

- baisse régulière et préoccupante de nos effectifs et donc des recettes
- situation financière de notre association en dépit des efforts réalisés pour réduire les coûts, hélas incompressibles pour bon nombre de frais de fonctionnement
- prise en charge croissante par le siège de dépenses largement dédiées à nos sections départementales
- mise en place d'une nouvelle politique volontariste de communication réclamée par tous en vue de renforcer notre rayonnement
- adaptation impérative et attendue de notre outil informatique
- absence de réévaluation du montant de la cotisation depuis 2018 (en rappelant que l'augmentation de 5 € se limite à 1,66 € après déduction fiscale)
- pratiques similaires contraintes des associations nationales comparables aux nôtres
- prise en compte pour notre revue « Le Mérite » de l'augmentation du papier, de l'affranchissement, d'un emballage écologique, ainsi que le maintien de la qualité du produit et la sauvegarde d'un outil essentiel entre nos membres et de rayonnement reconnu

**Rappel** : le prix de la revue n'avait pas augmenté depuis quatorze ans.

- volonté d'avoir une ANMONM forte disposant des moyens nécessaires pour animer, conseiller et accompagner le réseau des sections métropolitaines, ultra-marines et de nos représentations à l'étranger.

Ces décisions ont permis des échanges constructifs en toute transparence et ont été prises dans l'intérêt de notre communauté. Le conseil d'administration s'est engagé à poursuivre sa politique de rigueur dans ses dépenses et sa volonté à rechercher de nouvelles ressources extérieures. Ainsi quelques publicités apparaîtrons bientôt dans la revue et des mécènes seront sollicités.

Le Président national compte sur le soutien de chacune et chacun d'entre nous pour que l'ANMONM continue à faire rayonner l'Ordre national du Mérite, à poursuivre et développer ses actions au service des valeurs de la République, notamment auprès des jeunes et à améliorer sa communication au service de tous.

## ANMONM – SECTION DÉPARTEMENTALE DE L'ALLIER - COMITÉ 2022-2023

Présidente d'Honneur :	Mme la Préfète de l'Allier	
Président Fondateur Honoraire :	M. Jean GUIGONNAT ( + )	
Présidents Honoraires :	M. Jean VASSALLO ( + )	M. Michel CASSIN
Président :	M. Daniel METRETIN	
Secrétaire :	M. Christian SOCHET	
Secrétaire Adjoint :	M. Jean-Louis SEUILLET	
Trésorier :	M. Georges VIGNES	
Trésorier Adjoint :	M. Gilbert BOUHET	
Vice-présidents Délégués de Secteurs :		
MONTLUÇON	M. Dominique DESHAYES	
MOULINS	M. Alain REVOL	
VICHY	M. Jean BUVAT	
Membres :		
Mme Nicole CHARCOT	Mme Catherine CORTI	
M. Dominique BOURNAC	M. Maurice CASSIOT	M. André FIDAN
M. Alain MENIGOZ		
Délégués Annuaire :	M. Alain MENIGOZ	M. Jean BUVAT
Délégués à la Presse :	M. Daniel METRETIN	M. Alain REVOL
Délégués Site Internet :	M. Jean BUVAT	Mme Catherine CORTI
Commission Social - Entraide :	M. Alain MENIGOZ M. Georges VIGNES	Mme Nicole CHARCOT
Commission Civisme :	M. Gilbert BOUHET	M. Daniel METRETIN
Délégué Animation Tourisme :	M. Maurice CASSIOT	
Porte-drapeau Départemental & du Secteur de Montluçon :	M. Georges VIGNES	
	Suppléant :	M. Dominique BOURNAC
Porte-drapeau du Secteur de Moulins :	M. Alain REVOL	
	Suppléant :	M. ....
Porte-drapeau du Secteur de Vichy :	M. Alain MENIGOZ	
	Suppléant :	M. André FIDAN
Contrôleurs de Gestion :	Mme Colette PICOT	M. Fernand CHARTON